

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 25 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 25 mars à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOUCHER Gaëlle ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; CORBEL Samuel (suppléant) ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PUILLANDRE Elisabeth ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CHAPPÉ Fanny à BOUCHER Gaëlle ; GOUAULT Jacky à DUMAIL Michel ; GOUDALLIER Benoît à LE LAY Tugdual ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à BOULANGER Servane ; LE FLOC'H Patrick à GUILLOU Claudine ; LE HOUÉROU Annie à LE GAOUYAT Samuel ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; LOZAC'H Claude à CONNAN Josette ; PONTIS Florence à SALLIOU Pierre ; VIBERT Richard à GIUNTINI Jean-Pierre ; ZIRGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHARLES Olivier ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE VAILLANT Gilbert ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

| | |
|----------------|-----------|
| Présents | 65 |
| Procurations | 11 |
| Votants | 76 |
| Absents | 12 |

DEL2025-03-079

JEUNESSE : PROJET JEUNES « DE LA DÉMOCRATIE LOCALE À LA DÉMOCRATIE EUROPÉENNE »

Le service jeunesse a imaginé un projet intitulé « De la Démocratie locale à la Démocratie Européenne ». Ce projet vise à sensibiliser les jeunes de Guingamp-Paimpol Agglomération à l'importance de la participation citoyenne et de la démocratie, de l'échelon local à l'échelon européen. À travers diverses activités et rencontres sur 9 mois, les participants découvriront les institutions démocratiques, s'engageront dans des actions citoyennes et renforceront leur sentiment d'appartenance à l'Union européenne.

Le projet mobilisera un groupe de 12 jeunes de 16 à 25 ans aux profils variés (lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi...) et aux origines diverses (ruralité, quartiers prioritaires de la Ville, jeunes éloignés de la mobilité européenne). Les jeunes s'engagent à être présents tout au long des 9 mois du projet. Celui-ci prévoit des actions autour de la cohésion de groupe, la découverte d'institutions (Conseil départemental et Régional, Assemblée Nationale et Parlement Européen) et de leur environnement culturel et patrimonial (Paris, Bruxelles), la rencontre avec des acteurs locaux (associations, élus, autres jeunes du territoire), des ateliers photographiques avec le Centre d'Art Gwin Zegal et la restitution du projet sous forme d'une exposition photographique à l'automne 2025.

Considérant la compétence enfance jeunesse exercée et le projet éducatif porté par Guingamp-Paimpol Agglomération depuis 2017 ;

Considérant les axes du Projet de territoire de Guingamp Paimpol Agglomération « Horizon 2030 » et plus particulièrement les enjeux autour de l'engagement citoyen et européen ;

Considérant les objectifs du projet « De la Démocratie locale à la Démocratie Européenne » et le public ciblé ;

Considérant la notification de subvention de 38 244 € pour ce projet dans le cadre du programme Erasmus + Jeunesse et Sport ;

Considérant l'avis favorable de la commission Nouvelles Dynamiques Territoriales du 26 février 2025 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Valide le projet « De la Démocratie locale à la Démocratie Européenne » ;
- Donne délégation au Président ou à son représentant pour signer toutes les pièces nécessaires (conventions, demande de subvention, devis) à la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Frédéric LE MEUR